

☎ : 02.54.49.73.93
Fax : 09.70.63.30.90
E mail :mairie-fontenay@wanadoo.fr

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le 04 avril à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de FONTENAY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mme GAULTIER Elisabeth, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 6
Présents : 6
Votants : 6

Date de convocation du Conseil Municipal : 27 mars 2023

Présents : MM/GAULTIER Elisabeth, LABLANCHE Francis CHAUFFETEAU Francis, DEBEURET Marie Laure, DUFOUR Patricia, CHAUVEAU Hubert.

Absent : 0

Secrétaire. DEBEURET Marie Laure

Avis sur le projet d'exploitation d'un parc éolien sur la commune De Guilly présenté par la société GUILLY ENERGIES

VU l'Arrêté Préfectoral N° 36-2023-03-13-00001 du 13 mars 2023 portant ouverture d'une enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale présenté par la société GUILLY ENERGIES pour l'exploitation d'un parc éolien, composé de quatre aérogénérateurs et d'un poste de livraison électrique sur la commune de GUILLY,

Considérant que conformément à l'article R. 181-38 du code de l'environnement, le conseil municipal doit faire connaître son avis au plus tard dans les 15 jours suivant jours le clôture de l'enquête soit au plus tard le 06 juin 2023. Madame la Maire informe le conseil municipal que celui-ci est appelé à émettre un avis sur ce projet et leurs rappelle qu'ils ont reçu par mail, en amont de la réunion, le lien afin de consulter le dossier,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide **par 3 voix contre et 3 abstentions**

D'émettre un **avis défavorable** sur ce projet.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Au registre suivent les signatures
Pour copie conforme,

La secrétaire
Marie Laure DEBEURET

Le Maire
Elisabeth GAULTIER

Certifié exécutoire
Publié ou notifié
Le 07.04.2023



Accusé de réception en préfecture
036-213600752-20230404-2_20230009-DE
Reçu le 07/04/2023